



## L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

# Portage de repas

Afin de simplifier votre quotidien chez vous, nous vous proposons la livraison de repas à domicile.

Publié le 22 février 2021

Dernière modification le 09 avril 2026

## Le portage de repas : des repas équilibrés livrés chez vous

**Le portage de repas s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans ou porteuses d'un handicap temporaire ou permanent et habitant Grand Lac.** Tout au long de l'année, des repas à réchauffer sont livrés à votre domicile du lundi au vendredi, en matinée et en présence de la personne. Les repas du week-end sont livrés le vendredi.

### Les repas

Le repas du midi est composé d'une entrée, d'un plat principal, d'un accompagnement, d'un produit laitier, d'un dessert et d'un morceau de pain. Il est également possible de demander un diner léger composé d'une soupe et d'un produit laitier.

Les menus sont uniques, mais certains régimes spécifiques sont possibles (sans sucre ajouté, sans sel ajouté, sans poisson). Des repas à texture modifiée sont également disponibles (mouliné, mixé).

➤ [Télécharger le menu de la semaine pour Aix-les-Bains ici !](#)

➤ [Télécharger le menu de la semaine pour les autres communes ici !](#)

### Les tarifs

A partir de septembre 2025, le tarif repas du midi varie de 10.45 € TTC à 14.75 € TTC, en fonction du revenu fiscal de référence, [voir grille ici](#)). La formule complète (midi + diner léger) sera de 11.30 € TTC à 15.90 € TTC. Un crédit d'impôt et des aides financières sont possibles auprès de votre caisse de retraite ou du Conseil Départemental.

La mise en place du service peut se faire dans les 72h, jours ouvrés. Elle peut être interrompue à tout moment en respectant ce même délai de 72h. Si le délai n'est pas respecté, le repas sera facturé (sauf en

<https://grand-lac.fr/au-quotidien/laide-aux-personnes-agees-cias/portage-de-repas?>

cas d'hospitalisation).

## Les démarches administratives

Le dossier d'inscription peut être retiré à l'accueil, envoyé par mail, par courrier, ou téléchargé sur cette page. Merci de bien renseigner les différentes questions, notamment vos coordonnées et celles de vos proches à prévenir en cas de besoin. **Pour tout renseignement, contactez-nous :**

> **04 79 52 12 44**

> **portage.repas@cias-grandlac.fr**

*\* pour les communes d'Entrelacs, La Biolle et St Ours, merci de vous adresser à l'ADMR de l'Albanais Savoyard au 04 79 54 12 46 ou par mail : [aufildutemps@fede73.org](mailto:aufildutemps@fede73.org).*



[Télécharger le dossier de souscription de portage de repas en ligne.](#)

[Télécharger le flyer d'informations générales sur le portage de repas.](#)

## Le métier de chargé de portage de repas



### ALLER PLUS LOIN



#### SUR LE SITE

- > La téléassistance
- > Le service d'aide à domicile (SAD)
- > La lutte contre l'isolement :  
Accord'Âge

**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

**GRAND LAC  
COMMUNAUTÉ D'AGGL  
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven  
:

<https://grand-lac.fr/au-quotidien/laide-aux-personnes-agees-cias/portage-de-repas?>



8h30-12h00  
et 13h30-17h00



**04 79 35 00 51**